COMPTABILITÉ - FISCALITÉ

Réassurance et coassurance sous Solvency 2 : comptabiliser, contrôler et restituer

La comptabilité des acceptations et des cessions repose sur des informations qui arrivent en décalé : comptes de traités transmis tardivement, bordereaux de coassurance incomplets, commissions et participations aux bénéfices calculées après coup. Les comptes techniques doivent pourtant être arrêtés dans les délais et alimenter les états réglementaires. Cette journée traite les schémas comptables de la réassurance acceptée, de la réassurance cédée et de la coassurance : primes, sinistres, provisions cédées, dépôts et comptes courants. Elle relie ces écritures au passage des comptes sociaux vers les données prudentielles attendues dans le cadre de Solvency 2.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 305 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Comptables d'assurance, responsables comptables, contrôleurs de gestion, auditeurs et collaborateurs des services techniques.

PRÉREQUIS
Connaître les principes de la comptabilité des organismes d'assurance.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Distinguer les opérations de réassurance acceptée de celles de réassurance cédée
- Comptabiliser les primes et les sinistres relevant d'un traité de réassurance
- Traiter les dépôts espèces et les comptes courants avec les cédantes et les réassureurs
- Enregistrer les opérations de coassurance selon la position d'apériteur ou de coassureur
- Contrôler la cohérence entre comptes techniques et états prudentiels

03 Programme détaillé

M1 Mécanismes et traités

- Comprendre le contrat avant de comptabiliser
- Réassurance proportionnelle et réassurance non proportionnelle
- Lecture d'un traité et repérage des clauses à effet comptable
- Coassurance rôle de l'apériteur et répartition des parts
- Circuits d'information entre cédante coassureurs et réassureurs
- À retenir : Le schéma comptable découle des clauses du traité et non l'inverse.

M2 Écritures de réassurance et de coassurance

- Passer et justifier les opérations
- Primes cédées et primes acceptées et comptes de traités
- Sinistres recours et provisions techniques cédées
- Commissions de réassurance et participations aux bénéfices
- Dépôts espèces et comptes courants avec les partenaires
- Bordereaux de coassurance et quote-part de chaque coassureur
- Cas pratique : Les participants comptabilisent un compte de traité puis un bordereau de coassurance.

M3 Arrêté des comptes et états prudentiels

- Du compte social à l'état réglementaire
- Estimations à l'arrêté en l'absence de comptes de traités reçus
- Valorisation des créances et des dettes envers les réassureurs
- Passage des comptes sociaux aux données prudentielles
- Contrôles de cohérence avant transmission des états
- Mise en situation : Un participant explique à un auditeur l'écart entre comptes sociaux et état prudentiel.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 305 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr